

## Créations fichiers grands formats : Affiche, Roll Up, Panneau publicitaire, Enseigne, etc ...



1. Analyse des désirs du client, définition des contraintes esthétiques, du format et du contenu. Déplacement premier rendez-vous OFFERT !
2. Création du projet.
3. Présentation du projet.
4. Définition des modifications à réaliser, 1 vague de modifications\* incluse dans le prix.
5. Finalisation du projet.
6. Préparation du fichier imprimeur (fichier pdf HD).
7. Livraison du fichier.
8. Envoi d'un devis pour l'impression du fichier en fonction du nombre d'exemplaire et de la qualité souhaitée.

### 1 face RECTO

CREATION DU FICHIER  
POUR IMPRESSION (pdf HD)

**À partir de 150,00€**

Un devis plus précis vous sera fourni suivant le contenu désiré.

\* Une vague de modifications comporte 4 étapes. *Etape 1* : un projet sera proposé au client. *Etape 2* : débriefing avec le client. *Etape 3* : réalisation des modifications éventuelles. *Etape 4* : le projet modifié sera proposé et fourni au client pour accord final. *Etape 5* : Finalisation du projet et préparation du ou des fichiers pour la livraison. Si vous désirez des vagues de modifications supplémentaires ou que vous dépassez le nombre d'allers-retours prévus dans le prix, les heures de travail supplémentaires vous seront facturées en plus du montant total au tarif horaire (55€/h).

Les frais d'impression / de découpe / de montage ne sont pas inclus dans les offres de prix, un devis supplémentaire vous sera transmis en fonction de vos besoins. GRAPHISTICO est un intermédiaire entre le dit sous-traitant (ex : imprimeur, lettré, ...) et son client et n'a pas vocation à faire des avances de fonds pour les deux partis. C'est pourquoi, le paiement anticipé du montant total sur le compte 001-4816496-37 marquera le début des travaux auprès du sous-traitant.

Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans les offres de prix, ils vous seront ajoutés au montant total dans la facture de clôture sauf indication contraire (mention : "Frais de déplacement linclus dans le prix"). La première entrevue est offerte.

 "Petite entreprise soumise au régime de la franchise de la taxe TVA non applicable" (art.56 § 2 du code de la TVA)